

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2353)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 214

présenté par

Mme Sas, M. Alauzet, Mme Abeille, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin,
Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, Mme Duflot, M. François-
Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili et M. Roumegas

ARTICLE 6**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Crédits de paiement annulés
Infrastructures et services de transports	0	0	0	0
Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0	0	0
Météorologie	0	-280 747	0	-280 747
Paysages, eau et biodiversité	0	0	0	0
Information géographique et cartographique	0	0	0	0
Prévention des risques	0	-63 624 383	0	-
<i>Dont titre 2</i>	0	-1 624 383	0	14 223 263
Énergie, climat et après-mines	0	0	0	-1 624 383
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	-136 522 430	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	-6 103 000	0	-6 103 000
Innovation pour la transition écologique et énergétique	0	-100 000 000	0	-
Projets industriels pour la transition écologique et énergétique	0	0	0	100 000 000
Ville et territoires durables	0	-46 000 000	0	0
				-
TOTAUX	0	-346 427 560	0	166 607 010
SOLDE		+346 427 560		+166 607 010

EXPOSÉ SOMMAIRE

Après une importante annulation de crédits de la mission « Écologie » lors du premier PLFR pour 2014 ce deuxième PLFR propose une nouvelle annulation de crédits de paiement et d'autorisations d'engagement à hauteur de 346 millions d'euros d'autorisations d'engagement et de 166 millions d'euros de crédits de paiement.

Ces annulations de crédits de paiement et d'autorisations d'engagement seraient incohérentes avec le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte adopté en première lecture par notre Assemblée. C'est la raison pour laquelle nous proposons de revenir sur ces annulations.